

AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L.4241-3
Publié sur le site : canaux.bretagne.bzh

Voie navigable : Canal de Nantes à Brest

Titre : Arrêt des éclusages en Finistère - Sécheresse niveau "crise"

Avis n° : 2022 BNB-B 038

du : 24/08/2022

Secteur (bief) : 192 à 236

Fait(s) à signaler :

Considérant l'arrêté préfectoral sécheresse plaçant le département du Finistère au niveau "crise" et des restrictions de navigation prise en application de l'arrêté complémentaire du 24/08/2022;

Les usagers sont informés que le service aux écluses est interrompu à compte du mercredi 24 aout jusqu'à nouvel ordre.

Une dérogation est délivrée aux embarcations souhaitant rejoindre leurs ports d'attache (y compris bases de location), pour être éclusés jusqu'au vendredi 26 aout 19h15.

La navigation reste possible, dans les biefs restés en eau, au risque et péril des usagers (une attention particulière devra être portée au mouillage disponible). Dans ce cas la vitesse sera réduite à 5km/h.

Le présent avis annule et remplace tous les avis précédents relatifs au restrictions de navigation.

Avis émis par : Subdivision Blavet, canal de Nantes à Brest



Direction des voies navigables
contact.ddvn@bretagne.bzh
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :
Région Bretagne - 283 avenue du Général Patton
CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7